L'ÉMERGENCE
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ADOPTÉ
PROCES-VERBAL

Séance régulière du conseil d'établissement
Du centre de formation professionnelle de L'Émergence
Tenue le mardi 6 février 2024, 16h
1415, Chemin de l'Avenir, Deux-Montagnes

Présences :

Madame Najomie Cournoyer, présidente	Membre – entreprise
Madame Julie Lemieux, vice-présidente	Membre – communautaire et service public
Madame Monique Plouffe	Membre du personnel professionnel
Madame Josée Garneau	Membre du personnel enseignant
Madame Patricia Larose-Bastien	Membre du personnel professionnel
Madame Véronique Arsenault	Élève
Madame Kateri St-André	Directrice
Madame Karolanne Thibeault- Boucher	Membre du personnel de soutien

Absences :

Monsieur Paskal Lauzon	Membre du personnel enseignant
Monsieur Normand Olivier	Membre du personnel enseignant

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, madame Najomie Cournoyer ouvre l'assemblée. Il est 16h.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, madame Najomie Cournoyer, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Julie Lemieux D'ADOPTER l'ordre de jour amendé, par le retrait du point n° 4.

Adopté

Résolution n° CE-2324-013

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre2023

La présidente, madame Najomie Cournoyer, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Patricia Larose-Bastien D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 6 février, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2324-014

5. Mesures dédiées et protégées – adoption mesure 15021-V2- programme de tutorat

Madame Kateri St-André présente les mesures dédiées et protégées - pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Karolanne Thibeault-Boucher D'ADOPTER la mesure *15021-V2- programme de tutorat*, telle que présentée.

Adopté

Résolution n° CE-2324-015

6. Mesures dédiées et protégées – adoption mesure 15084- Formation continue du personnelle scolaire

Madame Kateri St-André présente les mesures dédiées et protégées - pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Julie Lemieux D'ADOPTER la mesure *15084 - Formation continue du personnel scolaire*, telle que présentée.

Adopté

Résolution n° CE-2324-016

7. Mesures dédiées et protégées – adoption mesure 15197- Accroche-toi en FP

Madame Kateri St-André présente les mesures dédiées et protégées - pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Patricia Larose-Bastien D'ADOPTER la mesure *15197- Accroche-toi en FP*, telle que présentée.

Adopté

Résolution n° CE-2324-017

8. Suivi du budget révisé (LIP, art. 95)

Madame Kateri St-André présente sommairement le budget révisé pour l'année scolaire 2023-2024

9. Suivi budget CÉ

Madame Kateri St-André informe les membres qu'il n'y a pas de surplus dans le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement. Les règles budgétaires du MEQ ne permettent à aucun établissement de transférer un surplus d'une année à l'autre. Si des sommes demeurent à la fin de l'année scolaire, les membres du CÉ peuvent décider de remettre l'argent au centre pour financer un projet pour les élèves (ex : bourses aux élèves finissants). Compte tenu de ces précisions apportées par madame St- André et de l'heure de la rencontre (16h), il est convenu qu'il n'y aurait plus de goûter offert lors des rencontres du CÉ.

10. Gala des finissants

Madame Kateri St- André informe que le Gala des finissants se déroulera les 13 et 14 juin prochain de 19 à 20h à l'auditorium de la PDM. L'accueil se fera à partir de 18h. Les membres du CÉ sont invités à y participer.

11. Projet éducatif 2023-2027 – Suivi

Madame Kateri St-Andre informe que quelques modifications seront apportées au projet éducatif afin d'être davantage en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSMI. Celui-ci sera présenté aux enseignants le 23 février et aux membres du CÉ le 9 avril.

12. Signature de formulaire

- Autorisation pour la communication de renseignements personnels
- Formulaire de déclaration d'intérêts

Les membres externes signent les formulaires.

13. Levée de l'assemblée

La présidente, madame Najomie Cournoyer, conclut que l'ordre du jour a été écoulé. Il est proposé par Karolanne Thibeault-Boucher DE LEVER la séance à 17h.

Adopté

Résolution nº CE-2324-018

La vice-présidente
Julie Lemieux

La directrice
Kateri St-André